



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne



COMMUNE DE
MONTREUX

Communiqué de presse

XIII^e Sommet de la Francophonie - animations et mesures pour la population de la région

Afin de permettre au XIII^e Sommet de la Francophonie de se dérouler de manière conviviale avec la population de la région de Montreux, les autorités fédérales, cantonales et communales se sont attachées à limiter les incidences négatives pour la population. Le Village de la Francophonie présentera de nombreuses animations culturelles, afin d'attirer un large public.

Pierre Salvi, Syndic de Montreux, et Jacqueline de Quattro, cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement, ont rappelé l'importance de l'événement pour le rayonnement international de la Suisse, du canton de Vaud et de Montreux en particulier.

Commissaire pour le XIII^e Sommet de la Francophonie, l'ambassadeur Jean-François Paroz a souligné que le Sommet est une occasion d'illustrer les capacités d'Etat hôte de notre pays, tout en apportant une attention particulière aux questions de contenu. Un programme de tables rondes et de conférences publiques sur les thématiques du Sommet constituera une importante innovation, dans l'esprit d'ouverture voulu par les organisateurs.

Le commandant Jacques Antenen a présenté le périmètre restreint de sécurité qui sera mis en place du 21 au 24 octobre, occasionnant très peu de nuisances pour les habitants, les riverains et les commerçants, mais nécessaire pour garantir la sécurité des chefs d'Etat présents. Dans le même état d'esprit, le divisionnaire Jean-François Corminboeuf a rappelé que l'engagement de l'armée, à titre subsidiaire, permet à la Suisse d'assurer la tenue de ce genre d'événement.

M. Laurent Wehrli, municipal à Montreux et député, a indiqué que le Village de la Francophonie, dont il assurera la coordination, se tiendra sous le Marché couvert, sur la Place du Marché et sur les quais du dimanche 17 au dimanche 24 octobre. Des associations et organisations des pays de la Francophonie ont d'ores et déjà confirmé leur participation et réservé leur chalet pour présenter leurs activités aux côtés de nombreuses organisations suisses. Un riche programme d'animations culturelles est prévu sur la scène. Il sera également possible de se restaurer. De nombreux bénévoles seront mobilisés pour gérer les flux de visiteurs et les informer.

Enfin, diverses mesures sont prévues pour informer la population, notamment par le biais du journal d'information communal « Vivre à Montreux », ainsi que par des suppléments dans « Le Régional » et « 24 Heures ». Les sites internet des différents partenaires seront également d'importants relais d'information.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne et Montreux, le 2 septembre 2010

Renseignements :

Commune de Montreux, Pierre Salvi, Syndic de Montreux, 021 962 77 73 et Laurent Wehrli, Conseiller municipal et Député, 079 221 80 62

Canton de Vaud, Jacqueline de Quattro, cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement, 079 808 54 83

Site officiel du XIII^e Sommet de la Francophonie : www.francophoniemontreux2010.ch

XIIIe Sommet de la Francophonie

Animations et mesures
pour la population de la région

2 septembre 2010



Intervenants

- M. Pierre Salvi, syndic de Montreux
- Mme Jacqueline de Quattro, cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement, Etat de Vaud
- M. Jean-François Paroz, commissaire pour l'organisation du XIII^e Sommet de la Francophonie, DFAE
- M. Jacques Antenen, Commandant de la Police cantonale vaudoise
- M. le Divisionnaire Jean-François Corminboeuf, Commandant de la région territoriale 1
- M. Laurent Wehrli, conseiller municipal à Montreux



Message de la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro



- Une opportunité extraordinaire pour la Suisse, plus particulièrement le canton de Vaud et la commune de Montreux, de démontrer sa qualité d'accueil et son savoir-faire en matière d'organisation d'un événement de portée internationale.
- La convivialité et le partage seront à l'honneur durant ce XIII^e Sommet mais un tel événement ne saurait être réussi sans la mise sur pied d'un dispositif sécuritaire adéquat.
- Collaboration active entre tous les partenaires de la sécurité dans le but de restreindre le plus possible les inconvénients pour la population.
- Réunion de l'Association internationale des Maires Francophones (AIMF) les 20 et 21 octobre 2010 à Lausanne.



Message de Jean-François Paroz



- ❑ L'objectif de convivialité et l'objectif de sécurité vont de pair. La protection des participants à une conférence internationale est un élément incontournable de la politique État hôte de notre pays.
- ❑ Le savoir-faire de la Suisse implique les aspects sécuritaires, la qualité des infrastructures et la capacité logistique. En cela, Montreux fournit un cadre idéal pour l'accueil d'un Sommet.
- ❑ Outre des conditions d'accueil favorables, la Suisse apporte pour le Sommet de Montreux deux éléments importants: d'une part, l'innovation dans le traitement des thématiques du Sommet ; d'autre part, la dimension conviviale et d'ouverture à la société civile et au public.
- ❑ Participent de cette volonté d'ouverture les sites et événements suivants :
 - ❖ la soirée audiovisuelle du 20 octobre
 - ❖ le programme des projets d'accompagnement thématiques
 - ❖ le site du Château de Chillon
 - ❖ le Village de la Francophonie



Message de Jean-François Paroz



Le thème général retenu pour le XIII^e Sommet est « Défis et visions d'avenir pour la Francophonie ». Il permettra d'inscrire les travaux du Sommet dans une perspective d'avenir, au moment même où la Francophonie célèbre son 40^e anniversaire.

Sous cet intitulé, les chefs d'État et de gouvernement traiteront les trois thématiques suivantes :

- La Francophonie acteur des relations internationales et sa place dans la gouvernance mondiale
- La Francophonie et le développement durable : les solidarités francophones faces aux grands défis (notamment la sécurité alimentaire, le changement climatique et la diversité biologique)
- La langue française et l'éducation dans un monde globalisé : les défis de la diversité et de l'innovation.



Message du Commandant Polcant Jacques Antenen



- La sécurité du XIII^e Sommet de la Francophonie est assurée par le canton de Vaud, respectivement la Police cantonale et ses partenaires: polices communales, polices cantonales romandes, pompiers, services sanitaires, protection civile, EMCC, Armée.
- Très bonne collaboration avec tous les partenaires → la sécurité d'un événement de cet envergure ne peut être assurée sans l'implication de tous, notamment de l'armée.
- Deux missions prioritaires:
 - Gestion de la protection des Chefs d'État et de leur délégation
 - Sécurisation des sites qui accueillent le Sommet



Message du Commandant Polcant Jacques Antenen



- ❑ Gestion de la protection des Chefs d'État et de leur délégation
 - ❖ inspecteurs formés à la protection rapprochée des personnalités issues de la Police de sûreté
 - ❖ Soutien de policiers d'autres cantons également formés pour cette mission (IKAPOL)
 - ❖ Collaboration étroite avec le Service fédéral de sécurité (SFS) et les services de renseignements de la Confédération (SRC)

- ❑ Évaluation des risques effectuée en fonction des personnalités présentes et de l'actualité dans les pays invités comme en Suisse



Message du Commandant Polcant Jacques Antenen



➤ Zone sécurisée

- ❑ Sécurisation des sites qui accueillent le Sommet:
 - ❖ La volonté première a été de rendre le Sommet accessible au grand public, via le Village de la Francophonie. L'établissement d'une zone sécurisée, même réduite, est néanmoins indispensable (slides suivants).
 - ❖ Le périmètre sécurisé sera jalonné de portails d'accès contrôlés par des policiers.
 - ❖ La zone sécurisée sera totalement inaccessible au public entre le 21 et le 24 octobre.
 - ❖ Accès possible à la zone sécurisée pour les habitants, résidents et commerçants accrédités
 - ❖ La gestion du trafic routier et du stationnement sera confiée au personnel de la protection civile et des policiers municipaux de la Riviera.

**Volonté de tout faire pour limiter au maximum les
désagréments pour la population!**



canton de vaud


Zone sécurisée Montreux  COMMUNE DE MONTREUX



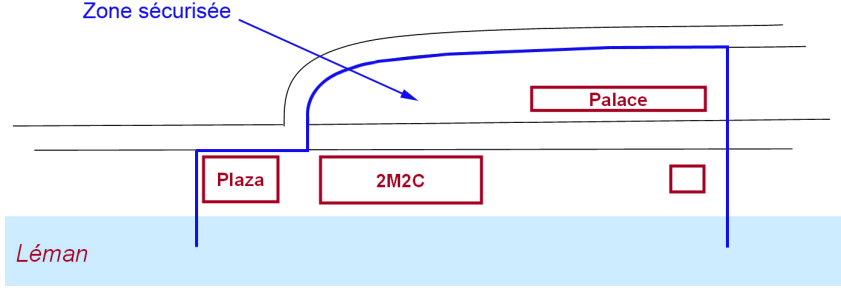
 2010 MONTREUX XIII^e SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

page 9

canton de vaud

 COMMUNE DE MONTREUX

Montreux:
zone sécurisée, bâtiments principaux entre le 21 et 24 octobre




Zone sécurisée

Palace

Plaza

2M2C

Léman

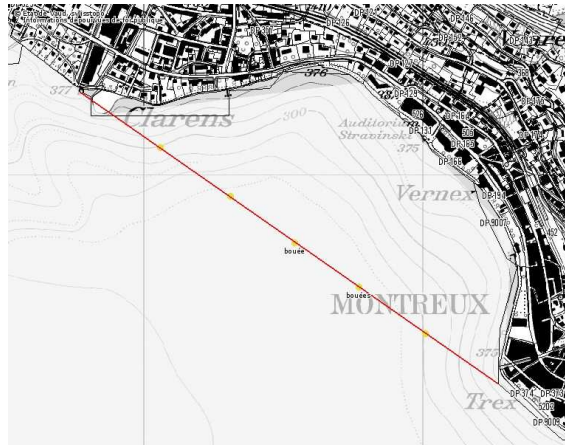
 2010 MONTREUX XIII^e SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

page 10

Zone sécurisée lacustre



COMMUNE DE
MONTREUX



Validité du 19 au 25
octobre 2010

Interdiction de navigation

La zone d'interdiction sera
délimitée par 5 bouées
jaunes.

Cette interdiction concerne
l'ensemble des navigateurs
à l'exception des bateaux
de la CGN et des services
de sécurité (police, armée,
CGFR)



Message du Commandant Polcant Jacques Antenen



COMMUNE DE
MONTREUX

☐ La sécurité d'un tel Sommet est une affaire de partenaires

- ❖ Police(s) cantonale(s)
- ❖ Police cantonale genevoise (sécurité à l'aéroport)
- ❖ Service de renseignement de la Confédération (SRC)
- ❖ Fedpol, Service fédéral de Sécurité (SFS)
- ❖ Polices municipales
- ❖ EMCC
- ❖ Pompiers (ECA / SDIS Montreux)
- ❖ Services sanitaires (Service santé publique)
- ❖ Protection civile (SSCM)
- ❖ Entreprises de sécurité privée
- ❖ Armée (DDPS)



Message du divisionnaire Jean-François Corminboeuf



- L'Armée en service d'appui de la Police cantonale vaudois, selon le principe de la subsidiarité. Deux missions: protection au sol et de l'espace aérien
- **Protection au sol**
 - ❑ 3'000 militaires, 500 véhicules et 6 bateaux
 - ❑ Militaires issus aussi bien de la Suisse alémanique que de la Romandie et du Tessin
 - ❑ Les militaires engagés font leur service dans le cadre de leur cours de répétition annuels, ces derniers ayant été planifiés en fonction du Sommet de la Francophonie
 - ❑ Trois missions:
 - ❖ Mise en place du dispositif de sécurité dans le secteur de Montreux
 - ❖ Escorte des convois VIP et protection de personnes dans la zone sécurisée
 - ❖ Surveillance et protection d'un certain nombre de sites sensibles, comme le littoral du lac Léman dans la zone rapprochée de Montreux.



Message du divisionnaire Jean-François Corminboeuf



- **Protection de l'espace aérien**
 - ❑ Décision prise par le Conseil Fédéral en date du 5 mars 2010 de restreindre l'espace aérien
 - ❑ Deux missions prioritaires:
 - ❖ Mise en place d'un concept de bulle de protection aérienne correspondant aux normes internationales. La sûreté et la sécurité seront ainsi assurées par des moyens de police aérienne suisse (2 F/A-18 et 2 PC-7 constamment en l'air) → étroite collaboration avec la France qui engage des moyens équivalents
 - ❖ Transport aérien effectué également par les Forces aériennes suisses, plus précisément par des Super Puma et des Eurocopter 635 → leur nombre dépendra de celui des VIP à transporter
 - ❑ Plan de restriction de l'espace aérien
 - ❖ Phase d'entraînement et de tests (vendredi 15 octobre de 08h00 à 18h00 /mardi 19 octobre de 08h00 à 18h00)
 - ❖ Durant l'engagement (du mardi 20 octobre à 08h00 au lundi 25 octobre à 18h00)
 - ❑ Cette restriction a pour objectif d'interdire le survol de Montreux dans un diamètre de 5 km.



Message du divisionnaire Jean-François Corminboeuf



COMMUNE DE
MONTREUX

- Règles de comportement et d'engagement aux militaires qui concernent le recours à la force ou aux mesures de contrainte dans le secteur d'engagement, y compris l'utilisation des armes
- Ces règles sont instruites et entraînées avant l'engagement
- Pour le Sommet de la Francophonie, règles d'engagement et de comportement établies en collaboration avec les polices cantonales vaudoise, valaisanne et genevoise
- **Discretion et professionnalisme:** maîtres mots de cet engagement de sûreté subsidiaire au profit de la Police cantonale vaudoise.



page 15

Message du Conseiller municipal M. Laurent Wehrli



COMMUNE DE
MONTREUX

- Village de la Francophonie
 - ❑ Objectifs :
 - ❖ offrir un lieu de rencontre convivial entre population et délégués
 - ❖ permettre la découverte de la diversité de la Francophonie et de ses actions
 - ❖ réaliser un programme illustrant la diversité culturelle développée par la francophonie
 - ❑ Exposants :
 - ❖ Etats et gouvernements, partenaires associatifs de la Francophonie
 - ❑ Horaires:
 - ❖ du dimanche 17 au vendredi 22 octobre: de 16h à 23h
 - ❖ le samedi 23 octobre: de 11h à 23 heures
 - ❖ Le dimanche 24 octobre, de 11h à 16 heures



page 16

Message du Conseiller municipal M. Laurent Wehrli



➤ Village de la Francophonie

❖ Présentations:

- environ 55 chalets sous le Marché couvert, la Place du marché et les quais
- environ 25 pays inscrits, dont la France, la Belgique, le Cameroun, le Canada, la République démocratique du Congo, l'Egypte, les Seychelles... et la Suisse
- quelque 20 associations, dont Caritas, Radio Hirondelle, Défense du français, Amnesty international, etc.
- et quelque 10 organisations internationales, dont le Centre contre les mines, l'UICN, etc.

❖ Animations:

- scène équipée
- animations musicales, avec une soixantaine de groupes de plus de 20 pays et de l'Organisation internationale de la Francophonie
- des tables-rondes: café francophone, sida, etc.
- une soirée Montreux Jazz Festival le 22 octobre et une soirée festive des délégués le samedi 23.



Message du Conseiller municipal M. Laurent Wehrli



➤ Village de la Francophonie

❑ Restauration

- de nombreux stands de nourriture et de boisson, dont la Cave Vevey-Montreux, les Vignerons de Lavaux, Amstein (bières belges), Art de Vivre (produits du terroir vaudois), thés marocains, spécialités de divers pays

❑ Invitations

- sur la Mezzanine du Marché, pour un max. de 220 personnes
- pour certaines délégations
- pour les invités officiels de la Suisse, du canton de Vaud et de la Commune de Montreux



➤ Une association

- Une Association et un comité ad-hoc
- Des soutiens importants :
 - ❖ gratuité des infrastructures par la Commune de Montreux
 - ❖ engagements des pays et associations qui tiennent les chalets et se présentent sur scène
 - ❖ Loterie Romande, Taxe de séjour, Fondation de la Saison culturelle de Montreux, Canton de Vaud, Confédération, etc.



➤ Actions d'information envers la population

- Riverains* :
Information aux riverains qui habitent ou travaillent dans la zone sécurisée et qui devront être porteurs d'un badge. Environ 180 personnes sont concernées. Accréditations en cours.
- Locale et régionale* :
Information dans « Vivre à Montreux », à paraître au début octobre
Supplément dans l'hebdomadaire gratuit « Le Régional » du 14 octobre
Supplément dans les quotidiens « 24 Heures » et « Tribune de Genève » du 16 octobre
- Internet* :
Site du Sommet www.francophoniemontreux2010.ch
Site du Canton de Vaud www.vd.ch
Site de la Commune de Montreux www.commune-de-montreux.ch



➤ **Questions**



XIIIe Sommet de la Francophonie

**Animations et mesures
pour la population de la région**





Dossier de presse

Montreux le 2 septembre 2010

En route vers le XIII^e Sommet de la Francophonie

1) Etat des préparatifs du XIII^e Sommet de la Francophonie

A quelques semaines de l'événement, les préparatifs du Sommet sont entrés dans leur phase finale.

Les principaux chantiers, à savoir l'aménagement du Centre des Congrès de Montreux ainsi que l'organisation du transport, de l'hébergement et de la restauration des délégués au Sommet, sont en bonne voie de réalisation.

Le programme du Sommet sera prochainement rendu public sur le site officiel du Sommet (www.montreuxfrancophonie2010.ch).

2) Programmes, thématiques et modalités de travail dans le cadre du Sommet

Le thème général retenu pour le XIII^e Sommet est « Défis et visions d'avenir pour la Francophonie ». Il permettra d'inscrire les travaux du Sommet dans une perspective d'avenir, au moment même où la Francophonie célèbre son 40^e anniversaire. Sous cet intitulé, les chefs d'Etat et de gouvernement traiteront les trois thématiques suivantes :

1. La Francophonie acteur des relations internationales et sa place dans la gouvernance mondiale
2. La Francophonie et le développement durable : les solidarités francophones faces aux grands défis (notamment la sécurité alimentaire, le changement climatique et la diversité biologique)
3. La langue française et l'éducation dans un monde globalisé : les défis de la diversité et de l'innovation.

Dossier • En route vers le XIII^e Sommet de la Francophonie

Les travaux du Sommet de Montreux seront organisés en fonction de ces trois thématiques, dans le cadre de trois séances plénières spécifiques. Les chefs d'Etat et de gouvernement adopteront la « Déclaration de Montreux », dont la rédaction a été confiée à un Comité ad hoc présidé par la Suisse.

La Suisse souhaite que cette déclaration soit le reflet d'engagements concrets des chefs d'Etat et de gouvernement. A l'instar de ce qui s'est fait lors des précédents Sommets, nous souhaitons donc que le Sommet de Montreux soit marqué par des initiatives spécifiques. C'est pourquoi la Suisse a présenté trois initiatives :

1. **Création de « Groupe des amis de la Francophonie »** : la création de ces groupes permet de formaliser les relations des ambassadeurs francophones avec les principaux acteurs de la coopération francophone dans leur pays de résidence.
2. **Création d'un « Réseau d'Excellence des Sciences de l'Ingénieur de la Francophonie » (RESCIF)** : le RESCIF est une initiative de l'EPFL visant à mettre en œuvre une coopération ciblée et durable entre des établissements francophones d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie, et des établissements de grande qualité et à la visibilité internationale établie de pays du Nord.
3. **Mise en place d'un processus de dialogue et de concertation sur la compréhension mutuelle des cultures au sein des sociétés dans l'espace francophone** : la Suisse souhaite confier la responsabilité au Secrétaire général de la Francophonie de proposer une démarche à ce sujet. Cette initiative permettra à la Francophonie de se montrer proactive dans un processus spécifique sur un sujet d'actualité majeur.

Le Sommet de Montreux comprendra les moments forts suivants. Tout d'abord, les délégations des 70 Etats et gouvernements arriveront sur le site pour participer, pendant deux jours, soit le 20 et le 21 octobre, à la Conférence ministérielle de la Francophonie, préparatoire au Sommet. La Conférence ministérielle sera présidée par Mme Micheline Calmy-Rey, Conseillère fédérale, Cheffe du DFAE.

Le 22 octobre est le jour de l'arrivée des chefs d'Etat et de gouvernement. Dans le même temps, une majorité de délégués peut participer à des tables rondes thématiques ou à des excursions dans la région d'accueil.

Les 23 et 24 octobre sont les journées du Sommet proprement dit. Un accueil officiel par la Présidente de la Confédération, Mme Doris Leuthard, Conseillère fédérale, aura lieu le samedi matin avant la cérémonie solennelle d'ouverture du Sommet. Celle-ci est suivie de la photo de famille. Le rapport du Secrétaire général, suivi du débat sur la situation politique internationale au cours de la première plénière thématique, aura lieu l'après-midi, suivi de la deuxième plénière thématique.

Le deuxième jour du Sommet sera marqué par la poursuite des travaux, y compris la troisième plénière thématique, l'adoption de la Déclaration de Montreux et une séance à huis clos pour l'élection du Secrétaire général. Parvenu au terme de son second mandat, M. Abdou Diouf s'est déclaré disponible pour un troisième mandat. La conférence de presse de clôture se tiendra le dimanche à la mi-journée, à la fin de travaux du Sommet.

3) Programme d'accompagnement du Sommet

La Suisse veut faire du XIII^e Sommet un événement convivial. Ainsi, le Sommet de Montreux se distinguera par la volonté affirmée d'y favoriser des espaces de rencontre entre les délégués et la population locale, notamment dans le cadre du Village de la Francophonie,

Dossier • En route vers le XIII^e Sommet de la Francophonie

qui sera ouvert du 17 au 24 octobre sur la place du Marché de Montreux, dans les infrastructures du Marché de Noël. Il permettra aux Etats et gouvernements et aux associations francophones d'exposer leur patrimoine culturel et touristique ou leurs activités à la population locale.

La société civile sera également associée à ce Sommet par le biais de festivals culturels, d'événements académiques et de manifestations sur les grandes thématiques de la Francophonie (démocratie, droits humains, développement durable, langue française et diversité culturelle) et du Sommet en particulier. Les Etats généraux du Français en Francophonie, lancés par le Secrétaire général Abdou Diouf le 4 juin dernier à Lausanne, sont un événement emblématique du programme d'accompagnement du Sommet. Leur clôture interviendra le 22 octobre au Château de Chillon. Par ailleurs, des tables rondes sur la sécurité alimentaire, sur la thématique de l'eau ou encore sur le sport et la gouvernance mondiale feront aussi partie de ce programme.

Parmi les événements d'accompagnement qui marqueront le Sommet figure la tenue d'un grand événement musical consacré à la chanson francophone, précisément aux 40 ans de chanson francophone pour faire écho au 40^e anniversaire de la Francophonie. La RTS (Radio Télévision suisse), qui a été désignée diffuseur et photographe hôtes à l'occasion du Sommet, a pris l'initiative, avec le soutien financier du DFAE, des chaînes de télévision francophones et d'autres sponsors, de mettre sur pied ce grand spectacle qui permettra d'écouter ou de réécouter les tubes les plus connus et de toutes les tendances musicales de la chanson francophone. Plusieurs artistes du nord et du sud participeront à ce spectacle. En deux heures d'émission, il sera ainsi possible de retracer en chansons et en archives les quarante dernières années de la Francophonie. Ce spectacle aura lieu le 20 octobre à l'auditorium Stravinski de Montreux. Il sera ouvert au public et retransmis, en direct ou en différé, sur les chaînes de télévisions francophones : France Télévisions, la RTBF belge, TV5 Monde, Radio Canada et TV5 Québec Canada.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



Etat au 31 août 2010

Programme d'accompagnement thématique

Dans le prolongement de la volonté d'innovation exprimée à l'occasion du Sommet de Québec de 2008, les autorités suisses mettent en place une infrastructure adaptée à la tenue d'événements d'accompagnement thématiques lors du XIII^e Sommet de la Francophonie. Ce programme thématique permet d'ouvrir à un public large les discussions de substance du Sommet en y intégrant les membres des délégations, le grand public, la population suisse et les journalistes. Ces événements rassemblent personnalités politiques, experts et membres de la société civile autour des principales thématiques du Sommet. Ils complètent la dimension conviviale et la volonté d'ouverture dont témoignent le Village de la Francophonie et le Château de Chillon.

Dans ce cadre et comme présenté ci-dessous, onze tables rondes et conférences sont proposées du 19 au 23 octobre 2010 dans les salles de conférence du Château de Chillon et de l'Hôtel Suisse Majestic à Montreux, au centre de presse du Centre des congrès ainsi que sur un bateau sur le lac Léman. Le détail de ces événements se trouve sur le site officiel www.francophoniemontreux2010.ch.

Programme par jour

Judi 21 octobre 2010

Table ronde « Le français et les langues africaines dans l'éducation: concurrence ou complémentarité? Pourquoi et comment favoriser le multilinguisme basé sur la langue maternelle dans un monde globalisé? »

Cette table ronde est organisée par la Direction du développement et la coopération (DDC), le Réseau suisse éducation et coopération internationale (RECI) et l' Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA).

Table ronde « Désarmement humanitaire : le cas de l'Afrique francophone »

Cette table ronde est organisée par le Centre International de Déminage Humanitaire – Genève (CIDHG), l'Appel de Genève, et la Déclaration de Genève.

Vendredi 22 octobre 2010

Table ronde sur la sécurité alimentaire

Cette table ronde est organisée par la Direction du développement et la coopération (DDC) et le Forum International Médias Nord Sud.

Conférence sur la dépollution du Lac Léman

Cette conférence est organisée par la Direction du développement et la coopération (DDC).

Table ronde « La réponse au VIH/SIDA: enjeux et défis dans l'espace francophone»

Cette table ronde est organisée par ONUSIDA et le Fond mondial contre le SIDA, la tuberculose et la paludisme.

Table ronde dans la cadre d'une journée thématique « Sport dans le monde, sport dans la Francophonie: gouvernance, pouvoirs publics, défis et avenir »

Cette table ronde est organisée par le Service de l'éducation physique et du sport de l'Etat de Vaud.

Clôture des Etats généraux de français en Francophonie

Cet événement est organisé par l'Ecole de langue et de civilisation française de l'Université de Genève.

Samedi 23 octobre 2010

Table ronde « La Francophonie face au grand défi de la préservation durable de la biodiversité dans un contexte de changements globaux»

Cette table ronde est organisée par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et l' Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

Après-midi thématique sur les droits de l'homme comprenant les trois tables rondes suivantes et une synthèse :

Table ronde « Difficultés concrètes de la presse indépendante et de qualité à exister dans les zones de crise», organisée par la Fondation Hirondelle

Table ronde « L'approche du développement basée sur les droits de l'homme», organisée par l'Institut Interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme de l'Université de Fribourg et de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels

Table ronde sur la santé maternelle, organisée par Amnesty International Suisse

Contact

Sylvie Schopper, Secrétariat d'organisation du XIIIe Sommet de la Francophonie, Sylvie.schopper@eda.admin.ch , 031 325.14.65



CH-1110 Morges 1, Cdmt rég ter 1

Genève, le 2 septembre 2010

Communiqué de presse concernant l'engagement militaire dans le cadre de la tenue du 13^e Sommet mon- dial de la Francophonie

Conférence de presse Hôtel Plaza Montreux 14h00 Jeudi 2 septembre 2010

Appui aux autorités civiles :

Le canton de Vaud, par la voix de son Conseil d'Etat, a demandé à la Confédération de mettre l'Armée à disposition de la Police cantonale vaudoise pour décharger celle-ci d'un certain nombre de tâches de surveillance et de protection tant de personnes que d'ouvrages.

Autrement dit, l'armée effectuera un service d'appui selon le principe dit de la subsidiarité.

La composante de l'Armée, qui sera ainsi engagée, s'articule en 2 forces d'engagement : 1 au sol et l'autre dans l'espace aérien.

Protection au sol :

Un contingent de plus de 3000 militaires, plus de 500 véhicules et exactement 6 bateaux a donc été mis sur pied pour la durée de l'engagement.

Ce contingent sera composé de militaires issus aussi bien de la Suisse alémanique que de la Romandie et du Tessin.

Il est à noter que les militaires engagés feront leur service dans le cadre de leur cours de répétition annuels, ces derniers ayant été planifiés, afin qu'ils correspondent aux mêmes dates que l'engagement pour le Sommet de la Francophonie.

Les missions de cette formation seront au nombre de 3, à savoir :

1. La mise en place du dispositif de sécurité dans le secteur de Montreux ;
2. L'escorte de convois VIP et la protection de personnes dans la zone sécurisée ;
3. La surveillance et la protection d'un certain nombre de sites sensibles, comme le littoral du lac Léman dans la zone rapprochée de Montreux.



Protection de l'espace aérien :

La décision, prise par le Conseil Fédéral en date du 5 mars 2010, de restreindre l'espace aérien oblige la composante aérienne de l'Armée à remplir 2 missions :

1. La mise en place d'un concept de bulle de protection aérienne correspondant aux normes internationales. La sûreté et la sécurité seront ainsi assurées par des moyens de police aérienne suisses (2 F/A-18 et 2 PC-7 constamment en l'air) ; ceci en étroite collaboration avec la France, qui engagera des moyens équivalents depuis son territoire ;
2. Le transport aérien, qui sera effectué également par les Forces aériennes suisses et plus précisément par des Super Puma et des Eurocopter 635, dont le nombre dépendra notamment de celui des VIP à transporter .

Il est donc important que la population sache que l'espace aérien sera restreint de la manière suivante :

- Durant la phase d'entraînement et de tests :
 - Le vendredi 15 octobre de 08 h 00 à 18 h 00
 - Le mardi 19 octobre de 08 h 00 à 18 h 00
- Durant l'engagement :
 - Du mercredi 20 octobre à 08 h 00
 - Au lundi 25 octobre à 18 h 00

Cette restriction a pour objectif d'interdire le survol de Montreux dans un diamètre de 5 km.

Respect de la loi par l'armée:

Lors d'un tel engagement au profit des autorités civiles, ces dernières ont coutume de fixer des règles de comportement et d'engagement de l'arme aux militaires. Ces règles concernent en particulier le recours à la force ou aux mesures de contrainte dans le secteur d'engagement, y compris l'utilisation des armes. Ces règles sont instruites et entraînées avant l'engagement.

Pour ce Sommet mondial de la Francophonie, les règles d'engagement et de comportement ont été établies en collaboration avec les polices cantonales du canton de Vaud et du canton du Valais, comme de la République et canton de Genève.

Discrétion et professionnalisme seront les maîtres-mots de cet engagement de sûreté subsidiaire au profit de la Police cantonale vaudoise.

Divisionnaire CORMINBOEUF, représentant de l'Armée